

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 031-213101843-20250717-CM0717_202549-DE

SÉANCE DU 17 JUILLET 2025

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 1

Votants 18

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juillet à 20h30

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

Maire.

Date de la convocation : 01/07/2025

Date d'affichage de la convocation : 02/07/2025

Date d'affichage de la délibération : 18/07/2025

Etaient présents : MM RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, MIERE, FAURÉ, ARRUE, CORTES, MOENNARD, JORDAN, GLEYSSES
ARRUE, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOEL, BACOU, ROUZAUD, VERGER, JAIME.

Ont été excusés : Madame Isabelle DICCIANI.

Ont donné procuration : Madame Anne-Lise CAMUS à Madame Bernadette FAURÉ.

M. Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-49 Convention d'occupation temporaire du territoire communal avec Madame BERGER Laurence,
apicultrice

Exposé

Madame la Maire expose au Conseil Municipal le souhait d'encourager le développement de l'activité apicole sur le territoire communal. A cet effet, elle souhaite mettre à la disposition de Madame BERGER Laurence, apicultrice, une partie d'un terrain communal afin d'y installer un rucher. Cette convention prend la suite de celle signée précédemment avec l'association SoApi.

Madame la Maire propose de signer une convention avec Madame BERGER Laurence, apicultrice, pour une durée de trois ans.

Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention avec Madame BERGER Laurence, apicultrice, pour une durée de trois ans.

La délibération est adoptée à

18

VOIX POUR
ABSTENTION(S)
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 17/07/2025

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES



La Maire
Marion RIVOIRE

